

PLAN D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS (POSS)

(Arrêté ministériel du 16 juin 1998)

I. Identification de l'établissement

Établissement :

Centre Nautique Intercommunal – Piscines d'été
Boulevard Henri de Reigner
71600 Paray-le-Monial
Tél : 03 85 81 91 95

Propriétaire :

Communauté de Communes Le Grand Charolais
32 Rue Louis Desrichard
71600 Paray-le-Monial
Tél : 09 71 16 95 95

Exploitant :

Communauté de Communes Le Grand Charolais



II. Descriptif des installations (période estivale)

Faire une fiche

Les installations comprennent **4 bassins** :

1. **Bassin sportif**
 - Dimensions : 25 m x 12,5 m
 - Profondeur : 1,80 m à 2,20 m
2. **Bassin ludique**
 - Dimensions : 20 m x 19 m
 - Profondeur : 0,40 m à 1,20 m
3. **Pataugeoire**
 - Bassin hexagonal
 - Diamètre : 12 m
4. **Bassin de réception du toboggan**
 - Profondeur : 1,20 m

B. Fréquentation maximale instantanée (FMI)

La **FMI** pour l'ensemble des installations est de :

600 personnes

C. Schéma d'organisation de la surveillance et des secours

Les zones de surveillance identifiées par :

- **Zones : A – B – C – D**
- **Couleurs : jaune, vert, orange, bleu**

Les produits dangereux sont signalés par les **pictogrammes européens** et stockés dans la **zone grillagée du local technique**.

Les dispositifs de sécurité sont localisés comme suit :

- **Commande d'arrêt d'urgence des pompes : point B**
- **Commande d'évacuation immédiate (klaxon) : point B**

Communication entre surveillants :

- talkies-walkies
- téléphone
- communication vocale

Les téléphones pour contacter les secours sont situés :

- au **poste de secours**
- à la **caisse**

III. Matériel de secours

Matériel de sauvetage

- Perche de sauvetage
- Petit matériel flottant

Matériel de premiers secours

Présent dans l'infirmierie :

- Brancard rigide
- Couvertures de survie
- Attelles à dépression
- Aspirateur à mucosités
- Trousse de secours n°3
- Matériel d'oxygénothérapie (réserve d'oxygène)
- Ballon auto-remplisseur (BAVU)
- Planche de relevage
- Défibrillateur automatisé externe (DAE)

IV. Moyens de communication

Communication interne

En cas d'urgence, les surveillants alertent leurs collègues par :

- appel vocal
- talkies-walkies
- tout autre moyen disponible

Les bassins peuvent être **évacués par déclenchement du klaxon**.

Les surveillants procèdent ensuite à la **fermeture des zones concernées**.

Lors de l'ouverture d'une zone de baignade (**A, B, C ou D**), un **surveillant est spécifiquement affecté à cette zone**.

L'encadrement des élèves, lorsqu'il est prévu, respecte les dispositions de la **circulaire de l'Éducation nationale relative aux normes d'encadrement de la natation scolaire**.

V. Organisation en cas d'accident avec 2 surveillants

Fermeture des **zones A et D**

Soins bénins

Utilisation d'une **trousse de secours**

Fermeture éventuelle des zones **B ou C**

Noyade ou traumatisme grave

Surveillant de la zone concernée :

- alerte son collègue
- porte secours
- réalise le bilan et les premiers gestes

Surveillant de l'autre zone :

- déclenche le **klaxon**
- évacue les bassins
- récupère le matériel de secours et aide son collègue
- appelle le **SAMU (15)**

L'agent d'accueil :

- ouvre l'accès pompiers
- guide les secours vers la victime

VI. Organisation avec 3 surveillants

Soins bénins

Pris en charge par le surveillant **zone A ou D**.

Accident grave

Surveillant de la zone concernée :

- alerte son collègue
- porte secours
- réalise le bilan et les premiers gestes

Surveillant zone **A ou D** :

- fermeture du bassin
- déclenchement du klaxon
- appel **SAMU 15**
- récupère le matériel de secours et aide son collègue

Troisième surveillant :

- évacuation des bassins
- aide aux secours

L'agent d'accueil :

- ouvre l'accès pompiers et les guide vers la victime

VII. Organisation avec 4 surveillants

Soins bénins

Pris en charge par le surveillant **zone D**.

Accident grave

Surveillant de la zone concernée :

- alerte son collègue
- porte secours
- réalise le bilan et les premiers gestes

Surveillant zone **D** :

- ferme le bassin
- déclenche le klaxon
- appelle le **SAMU**
- apporte le matériel et aide son collègue

Les autres surveillants :

- évacuation des bassins
- assistance aux gestes de secours

L'agent d'accueil :

- ouvre l'accès pompiers et les guide vers la victime

VIII. Organisation avec 5 surveillants

Soins bénins

Pris en charge par le **surveillant renfort (sans zone fixe)**.

Accident grave

Surveillant de la zone concernée :

- alerte son collègue
- porte secours
- réalise le bilan et les premiers gestes

Surveillant zone **D** :

- ferme le bassin
- déclenche le klaxon
- appelle le **SAMU**
- apporte le matériel et aide son collègue

Les autres surveillants :

- évacuation des bassins
- participation aux gestes de secours

L'agent d'accueil :

- ouvre l'accès pompiers

Le Président de la Communauté de Communes

Gérald Gordat

PLAN D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS

